

COMMUNE DE MAYRINHAC LENTOUR

Compte rendu de la séance du conseil municipal

du jeudi 24 septembre 2015 à 20 h 30

Date d'affichage du compte-rendu : 1er octobre 2015

Membres présents : Michelle BARGUES Didier FAURE Thierry CASSAN Jean-Luc BERGOUNIOUX Thierry CHALIE Yves BERGOUGNOUX Serge BALBARIE Sandra ADGIE Gillian THOMPSON Marco TEIXEIRA Jacquy SIRIEYS Annabelle LASSERRE

Membres excusés : Stéphan PELLEFIGUE Francis BIROU Sébastien TEULET

Secrétaire(s) de la séance : Sandra ADGIE

Ordre du jour :

- 1/ Approbation procès-verbal séance précédente - 03 août 2015
- 2/ Création site internet de la commune
- 3/ Création nouvelle commission communale
- 4/ Stade : éclairage à changer
- 5/ Court tennis : réfection revêtement
- 6/ Rapport annuel 2014 sur le Prix et Qualité du Service Public d'assainissement collectif de la commune
- 7/ Rapport annuel 2014 "assainissement" 2014 du SYDED
- 8/ Questions diverses

1/ APPROBATION SEANCE PRECEDENTE - 03 août 2015

Lecture est faite du procès-verbal de la séance précédente du 03 août qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mme le Maire apporte des précisions sur ce compte rendu.

Arrêt de bus : au titre de l'enveloppe parlementaire du Ministère de l'Intérieur, une subvention de 7 000 € est allouée à ce programme.

Gill Thompson propose un plan de plantations pour apporter de la couleur autour de cet abribus.
Accord des élus.

Voirie communautaire : la commission voirie du Pôle Gramat/Padirac a retenu en catégorie 1 la route de Lacoste de la D38 à la D673.

Celle de Laguizayrie vers Saignes ne sera prise en compte que si la commune de Saignes prend la continuité dans la même catégorie.

Marché de Noël : Serge Balbarie confirme la présence d'une calèche.

Syded : une dizaine de personnes se sont inscrites pour la visite du centre de tri qui aura lieu le 5 octobre à 14 heures.

2/ CREATION SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Mme le Maire fait part aux élus que Francis BIROU a bien avancé sur la préparation du site de la commune sur JIMDO PRO. JIMDO est un système de gestion de contenu Web permettant de créer un site Web. Cette application permet de créer un site gratuitement et sans engagement. Le coût est de 78 €/an comprenant le nom de domaine.

Prendre au plutôt le nom du site de notre commune qui pourrait s'appeler : mayrinhac-lentour.fr ou .com.

3/ CREATION NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE

Mme le Maire indique aux élus qu'elle souhaite créer une "commission embellissement" et propose Gill Thompson comme Présidente. Annabelle Lasserre et Marco Teixeira se proposent comme membres et les élus y incluent Francis Birou.

4/ ECLAIRAGE A CHANGER

Mme Bargues va contacter INEO avec qui nous avons un contrat de maintenance car au stade 3 spots sont grillés. A voir s'il faut changer le spot si c'est un ancien modèle ou bien s'il suffit de ne changer que l'ampoule.

Accord des élus si changement nécessaire de spot.

5/ COURT TENNIS : REFECTION REVETEMENT

Le court de tennis devient impraticable et sa remise en état est nécessaire et urgente si nous voulons conserver ce lieu de sport.

Se rapprocher des communes de Lavergne et d'Alvignac qui ont réalisé des travaux similaires afin d'obtenir des renseignements ainsi que les coûts. Voir avec l'entreprise GREGORY si possibilité d'enrobé.

Demander également à J-François THOMAS qui aurait utilisé un revêtement béton poreux lors de la construction de sa piscine.

6/ RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE - DE_2015_37

Madame le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général de Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le SYDED du Lot, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2014 de la commune de MAYRINHAC-LENTOUR. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

7/ QUESTIONS DIVERSES

Achat projecteur et écran

Mme le Maire rappelle aux élus que cet investissement a été prévu au budget. Des devis vont être sollicités.

Ecobarri

Mme le Maire informe les élus qu'une 1ère réunion a eu lieu le 14 septembre à laquelle participaient les élus de la commission ainsi que Mr Guyot et Mme Ambrosi du service ADS du SMPVD - Jérémie Choukroun urbaniste au PNR, Mr Edouard Segalen ainsi que Mrs Bennet et Teyssou, architectes du bureau d'Etudes retenu l'ATELIER DU ROUGET.

Un débriefing sur nos attentes a été fait ainsi qu'une vision sur les Ecobarris au sein du PNR.

Jérémie Choukroun propose de visiter 3 écobarris à Cajarc, Limogne et Boissières le 16 octobre. La commission urbanisme participera à cette matinée.

Dans le cadre du PNR, une visite d'écobarris sur 2 jours est fixée les 12 et 13 novembre dans le Parc Régional des Landes de Gascogne.

Congrès Départemental Elus du Lot

Mme le Maire informe les élus qu'il aura lieu à Cahors le dimanche 4 octobre avec "le numérique" pour thème. Le banquet républicain clôture cette réunion.
Les élus intéressés doivent s'inscrire auprès du secrétariat.

Congrès National des élus à Paris

Il aura lieu du 17 au 19 novembre inclus. Pour celles et ceux qui sont intéressés, bien vouloir s'inscrire sans tarder.

MAM

Cette structure voit la fin de son existence. Anne DELDOU, assistance maternelle a quitté son emploi et Stéphanie CROS devrait arrêter en fin d'année.

Des questions se posent, à savoir, cherche t'on de nouvelles AM ou bien remettons-nous cet appartement en location ?

PNR Des Causses du Quercy

Yves Bergougnoux, élu délégué à cette structure fait part aux élus de la candidature du Parc pour le label Géoparc au niveau international.

Ce label apporterait des aides qui permettraient de mettre en valeur notre territoire.

Il précise qu'il serait important que le Maire envoie une lettre de soutien au Parc qui en a besoin pour étoffer son dossier.

Voirie communale

Gill Tompson rapporte les remerciements de Mme Isabelle Mazarguil pour la réfection du chemin qui passe devant chez elle et qui répond à sa demande.

Couverture mutuelle santé

Annabelle Lasserre demande s'il serait possible que la commune puisse s'occuper d'une mutuelle santé pour les personnes âgées et les personnes en étant dépourvues.

En effet, dans le cadre de son travail, cette élue rencontre fréquemment des personnes ne possédant pas de complémentaire santé. A voir.

Fin de séance.